

15 juillet au 27 juillet - N°327

MOUEZ AN TI KEAR

LA MAIRIE COMMUNIQUE

CONTACT

Tel: 02.98.04.31.03 - Fax: 02.98.04.41.17

Mail : breles.mairie@wanadoo.fr

Site : <https://breles.fr>

Secrétariat ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h,
du lundi au vendredi, de 9h à 12h le mercredi et le
jeudi

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tel: 02.98.04.38.42

Lundi au vendredi de 9h à 12h, Samedi de 9h30 à 12h.

BIBLIOTHÈQUE

Tel: 02.98.04.40.90

bibliothequebreles@orange.fr

Site : <https://www.bibliotheque-breles.fr>

Mercredi , Samedi et dimanche : 10h30 à 12h.

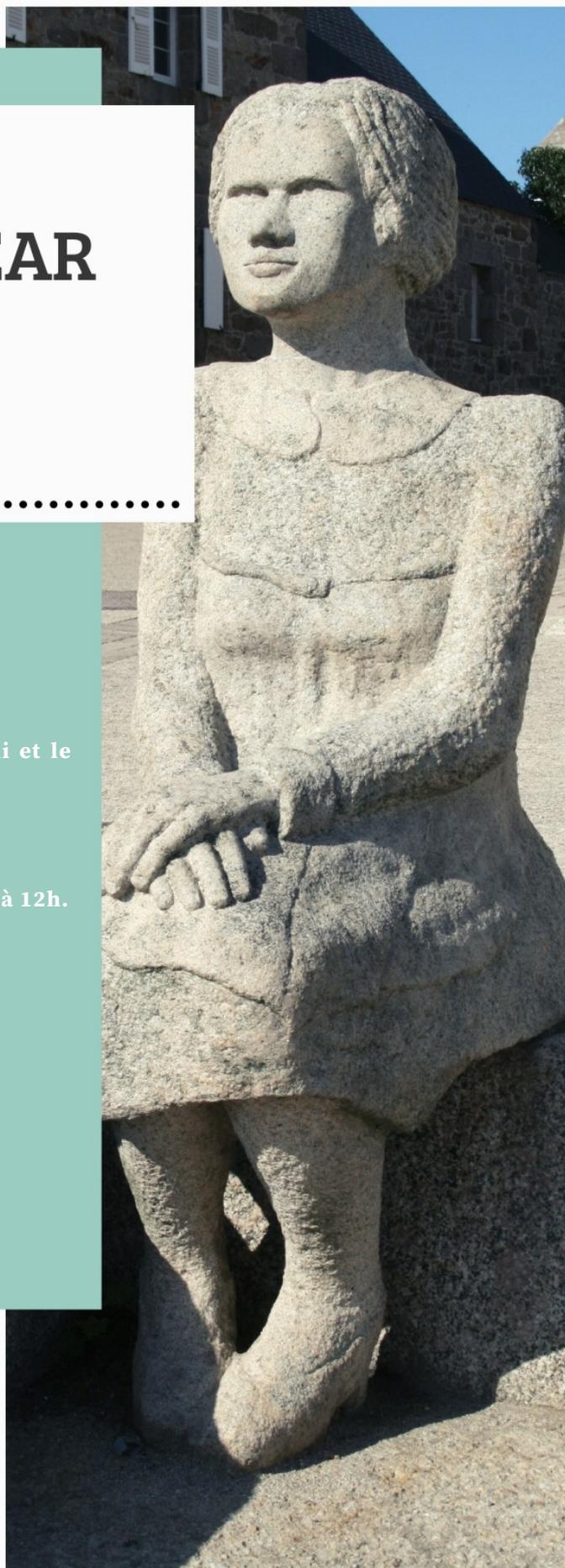
TAXIS

AT Taxi: 06.45.74.92.24

ABERIOU TAXI: 06.14.82.39.06

Médecin de garde 15 - Pharmacies : 3237

Cabinet infirmiers Brélès 02.98.04.32.02



Objets Flottants non-Identifiés (OFNI)

Dimanche 3 juillet, près de 200 personnes se sont retrouvées à la vallée des Moulins, à Plouguin, pour admirer les objets flottants non identifiés (Ofni) réalisés à partir de matériaux de récupération. Le Conseil Municipal Jeunes de Brélès a participé et remporté le prix du plus bel Ofni. Bravo à nos jeunes brélésiens !



Visite de Rosnoën

Jeudi 7 juillet, les élus se sont déplacés à Rosnoën dans le cadre d'une visite des logements sociaux pour personnes âgées et/ ou à mobilité réduite organisée par Bruded.



Ce réseau de partage d'expériences offre la possibilité de se projeter et d'avoir un aperçu sur des réalisations concrètes. Cette démarche s'inscrit dans le futur projet de l'éco-quartier à Brélès.

Transport Scolaire

Pour l'année 2022-2023, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo est ouvert depuis mai. Cette inscription se déroulera en ligne à l'adresse suivante : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>. La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 18 juillet.

Avis aux associations

Le remplacement du système de contrôle d'accès (badges) aux salles communales était initialement prévu du 27 juin au 1er juillet. Le fournisseur n'ayant pas reçu l'ensemble du matériel nécessaire, cette intervention a été reprogrammée pour la semaine du 1er au 5 août. Merci aux détenteurs de badges de nous les restituer en mairie la dernière semaine de juillet.

Concours Photo : Mise en lumière de Brélès

Depuis le 14 mai, la municipalité a lancé un concours photos. Parcourez la ville, armés de vos appareils photos et tentez de trouver le plus bel endroit (monuments, sites, paysages...).

Ce concours a pour objectif de mettre en valeur notre patrimoine local à travers le regard des habitants ou des visiteurs. Les photos du concours permettront également d'alimenter notre nouveau site internet. Le concours est ouvert à tous, enfants et adultes ! Si votre photo est choisie, vous pourrez également profiter d'un panier garni et d'un panier garni de bonbons pour les enfants.

Renseignements : Mairie - 02.98.04.31.03.

Appel à candidature

La mairie recrute un responsable des services techniques à partir du mois d'octobre.

Missions :

Assurer l'entretien des espaces verts

Entretien des bâtiments, voirie communale et réseaux

Mission de prévention

Organiser le travail du service

Lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire.



Permanence du conseiller numérique

Cet été, le service du conseiller numérique continue le 22 juillet et 29 juillet : des créneaux de permanences sont organisés en mairie le vendredi de 13h30 à 17h. Si vous avez besoin d'aide sur vos appareils numériques ou la navigation internet, vous pouvez prendre rendez-vous au 07.80.64.90.53.

Sécheresse - Vigilance et appel à la sobriété des usages de l'eau

Depuis le vendredi 17 juin 2022, le département du Finistère est placé en état de vigilance sécheresse. Le territoire du SAGE du Bas-Léon, malgré ses rivières aux débits généralement soutenus en été, est lui aussi marqué par un très fort déficit de pluie depuis la fin 2021. Cela conduit à des niveaux des eaux souterraines et des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées habituellement en juin. Ainsi, malgré les pluies récentes, la rivière Aber Wrac'h², présente des niveaux très bas pour un mois de juin.

PRÉSERVONS
L'EAU



Chacun, particulier, industriels, collectivités, exploitants agricoles, est invité à réduire de manière volontaire sa consommation en eau, en particulier sur ses usages non prioritaires comme le lavage des bâtiments et des voiries, l'arrosage des pelouses, des espaces verts et terrains de sport, le lavage des véhicules ou le remplissage des piscines privées...

VIE ASSOCIATIVE

Noces Bretonnes 2022

Après deux années d'absence suite à la pandémie, le foyer rural a le plaisir d'organiser la traditionnelle noce bretonne qui aura lieu le 15 août. Cet événement populaire ne saurait exister sans la participation de bénévoles. N'hésitez pas à venir nous aider pour réussir cette nouvelle édition. Nous comptons sur vous. Contact : Yann LAGADEC - foyruralbreles@orange.fr.

Le foyer rural propose des costumes aux personnes qui désirent participer au défilé.

A cet effet, des permanences sont assurées à la mairie : le vendredi 5 août de 16h à 18h, le mardi 9 août de 10h à 12h. Une caution par chèque sera demandée. Retour des costumes le vendredi 19 août de 10h à 12h.

Pour le 15 août au matin, prévoir le nécessaire pour se coiffer (épingles à cheveux et épingles à chignon) ainsi que des épingles à nourrice pour le tablier. La salle Lez Kelenn de 8h30 à 10h30.

Les personnes désirant des costumes pour l'évènement sont priées de réserver au plus tôt en téléphonant à Claudie Kerhamon : 02.98.04.37.32.

CCPI

Quel panneau solaire pour mon logement ?

2 sortes de panneaux solaires existent : les panneaux photovoltaïques et les panneaux thermiques. Renseignements et conseils pour la rénovation de votre logement : Tinergie. Permanence conseillers Ener'gence 1^{er} et 4^e vendredis à la Communauté de communes sur RDV au 02 98 33 20 09.

Atelier compostage-paillage

Le 10/08 à Porspoder, 10h-12h. Apprenez à composter en composteur, en tas et à fabriquer votre paillage maison. Gratuit, sur inscription : dechets@ccpi.bzh ou au 02 98 32 37 83.



Batch cooking : le "fait-maison" s'organise en cuisine pour gagner en sérénité.

Le batch cooking vous connaissez ?

C'est une méthode qui consiste à préparer tous les repas de la semaine en une seule fois le week-end. Par exemple, vous prévoyez des légumes au four avec du potimarron. Vous en profitez pour faire la moitié du potimarron en velouté. Pendant que les légumes cuisent au four, vous faites cuire une quiche ou une tarte salée, sur la plaque du dessous.

Ainsi vous prévoyez vos menus de la semaine et vous consacrez 2 ou 3 heures le dimanche pour vous mettre aux fourneaux et cuisiner tous les repas pour les jours qui viennent. Chaque plat ou aliment est stocké dans des boîtes ou boîtes hermétiques au frais, voire congelés, selon le type de nourriture. Ainsi, l'hygiène et la chaîne du froid sont maintenus.

A première vue, on pourrait se dire que la méthode demande trop d'organisation, qu'il faut prendre du temps le week-end, que c'est compliqué... mais très vite on s'aperçoit que le batch cooking a de nombreux avantages.

En cuisinant malin, il permet de gagner du temps la semaine. Suivant votre rythme de vie, les soirées peuvent passer très vite. Vous souhaitez vous détendre après le travail, profiter des enfants, faire du sport ou vaquer à vos occupations... Grâce au batch cooking, plus besoin de se demander ce que l'on va manger le soir, il suffit de réchauffer les plats et cuire en dernière minute l'accompagnement par exemple (pâtes, riz, céréales...). Cela fait moins de vaisselle la semaine et surtout cela vous libère l'esprit !

Le batch cooking permet aussi d'éviter le **gaspillage alimentaire**. Comme les menus sont prévus à l'avance, on gagne en efficacité pour faire les courses et on réalise souvent des économies.

La méthode sous-entend également que l'on prépare ses plats soi-même. Ainsi vous mangerez plus sain avec des repas fait-maison.

Article rédigé par le Symeed29

A VOS AGENDAS

Agenda des Elus



Pas de réunion en juillet

Permanences



Guy COLIN, maire, mardi et vendredi de 11h à 12h et sur rendez-vous.

Marie DIVERRES, adjointe, sur rendez-vous.

Gildas FOREST, adjoint, jeudi de 10h30 à 12h.

Jean-Luc L'HOSTIS, adjoint, mercredi de 11h à 12h.

Alexis RAULT, conseiller numérique, vendredi de 13h30 à 17h

Messes



Samedi 16 juillet, à Plouguin et Guipronvel - 18h

Dimanche 17 juillet, à Porspoder - 9h30 et Landunvez - 11h

Samedi 23 juillet, à Lampaul Ploudalmézeau et Milizac - 18h

Dimanche 24 juillet, à Porspoder - 9h30 et Landunvez - 11h

Votre prochain Mouez

La prochaine édition (N° 328/2022) sortira le jeudi 28 juillet

Les projets d'articles doivent impérativement être remis à la mairie de Brélès avant le samedi 23 juillet à midi (délai impératif).